L'agglo apporte son soutien aux entreprises

L’Agglo Hénin-Carvin met 1,5 millions d’euros sur la table pour soutenir les entreprises et l’emploi.

Anticipant le choc économique et social qui pourrait succéder à la crise sanitaire, le Président de la Communauté d’Agglomération Hénin-Carvin, Christophe Pilch, a tenu une Conférence des Maires extraordinaire, en visioconférence, vendredi 3 avril 2020. A l’ordre du jour : la relance de l’économie locale.

Au cœur du plan de relance, un « fonds de relance » d’un montant exceptionnel d’1,5 millions d’euros a été proposé par le Président, et validé à l’unanimité par les 14 Maires de l’Agglo Hénin-Carvin.

Il sera composé d’une réserve **d’1 million d’euros pour des avances remboursables, et d’une réserve de 500 000 euros pour des subventions.**

Les cibles du fonds de relance sont : le commerce de centre-ville, l’artisanat, les TPE, les acteurs de l’économie sociale et solidaire, et les associations employeuses.

« *L’instruction des demandes et la définition des modalités de versement des aides débuteront à la fin du confinement, à la lumière de la situation réelle des entreprises du territoire, et en lien total avec nos partenaires de l’Etat, de la Région et des Chambres consulaires* », indique Christophe Pilch.

Des mesures d’annulation des loyers ont également été validées pour les entreprises hébergées dans des bâtiments économiques communautaires, à partir du mois d’avril et jusqu’à la fin du confinement.

La CAHC veillera aussi à accélérer les versements auprès de ses fournisseurs, en faisant notamment passer le montant des avances de paiement de 5 à 30%.

Dès à présent, les entreprises en difficulté peuvent s’adresser à la cellule de veille et d’appui assurée par le service Développement Economique de la CAHC :
Tél : 03 21 08 08 08
dev.eco@agglo-henincarvin.fr

Publié le 17 avril 2020